

Jean Mangion rempile pour un nouveau mandat

SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS Le conseil municipal d'installation s'est tenu samedi, après un premier tour qui a logiquement vu le maire se faire réélire.

À l'issue du scrutin du 15 mars, marqué par la présence de la seule liste "Le Grès 2026 - Un souffle nouveau", le maire sortant Jean Mangion a été réélu sans surprise à Saint-Étienne-du-Grès. Avec un taux de participation de 55,41% et 866 voix récoltées, le candidat s'est vu confirmer la confiance des habitants dans la continuité de l'action municipale.

Conformément à la procédure, le conseil municipal d'installation s'est donc déroulé le 21 mars dernier, une séance ouverte sous la présidence du doyen d'âge, avant de procéder à l'élection officielle du maire.

Jean Mangion a ensuite pris la présidence du conseil et a conduit les différentes étapes de l'installation, notamment la détermination du nombre d'adjoints, suivie de leur élection.

Dans son intervention, le maire a salué l'engagement de son équipe et a insisté sur la volonté de poursuivre les projets engagés tout en préparant l'avenir de la commune. Il a également évoqué l'importance de rester à l'écoute des habitants et de



La nouvelle équipe entend bien poursuivre le travail déjà engagé pour les 7 prochaines années.

/ PHOTO DR

Le maire a insisté sur la volonté de poursuivre les projets engagés.

préserver l'identité du village, entre modernisation et respect de sa ruralité.

Le nouveau conseil municipal se compose d'élus expérimentés mais aussi renouvelés, appelés à travailler ensemble pour les sept prochaines années.

Les délégations et commissions seront précisées lors d'une prochaine réunion publique, marquant le début concret de ce nouveau mandat placé sous le signe de la continuité et de l'action locale.

Clément BATTISTA